

Méthodologie cas pratique droit pénal et obligations

Par NicoM, le 08/02/2017 à 11:01

Bonjour à tous et à toutes!

J'ai eu mes résultats du premier semestre de deuxième année il y'a peu de temps.

Premier constat que je peux faire, c'est que je ne n'ai obtenu la moyenne ni en droit pénal ni en droit des obligations (contrats).

Ayant bien appris les deux matières pour ces partiels, je pense que j'ai un réel soucis quant à la méthodologie des cas pratiques dans les deux matières. Sachant que ma note a été plus mauvaise en pénal toutefois.

Pour le second semestre je suis désireux d'arrêter de stagner dans ma manière de faire les cas pratiques.

J'ai un contrôle continu de droit pénal d'ici deux semaines et un en obligations à la rentrée en Mars.

Auriez-vous des conseils pour que je progresse dans la réalisation de cas pratiques, dans ces deux matières, au second semestre ? Des astuces, des méthodes d'entrainement...

Merci d'avance pour vos futurs conseils.